



bulletin d'infos novembre 2014

Édito

Nouveau dimanche d'appréhension droit devant ! Après l'initiative *Contre l'immigration de masse*, Ecopop fait figure de test. Si les textes ne se chevauchent pas, le mécanisme qui sous-tend le résultat est du même ordre. La population va-t-elle apporter un correctif à un mouvement d'humeur dont elle n'avait pas mesuré les conséquences en février dernier, ou confirmera-t-elle son rejet du niveau actuel d'immigration en Suisse ? La réponse fournira un indicateur éclairant sur l'opinion publique. Et l'inquiétude est légitime car depuis des décennies, la chanson est la même - trop d'étrangers. Une rengaine qui s'incruste d'autant plus facilement dans les mentalités qu'elle correspond à une sorte de réflexe conditionné : le problème, c'est les autres.



© Chappatte dans *Le Temps*, Genève

S'inscrire en porte-à-faux de ce mouvement le temps d'une campagne de votation n'est évidemment pas suffisant, et c'est ce qu'une majorité des partis a tant de mal à comprendre. Sans une politique assumant la Suisse comme le pays d'immigration qu'elle est, les risques de revers devant le peuple sont importants.

J'ai rencontré récemment Xénia Chrysochoou, professeure de psychologie sociale et politique à l'Université d'Athènes. Depuis plusieurs années, elle mène des recherches sur la multiculturalité, notamment la construction et le développement de l'identité et des relations entre groupes dans les sociétés libérales. La perception de la justice, en lien avec la question de la répartition des ressources, fait partie de ses domaines d'étude, ainsi que les relations entre population locale et migrant-e-s.

Parlant du repli identitaire, nous nous sommes interrogées sur ses ressorts psychosociaux. Pourquoi la construction de l'identité plonge-t-elle plus volontiers ses racines dans la dimension nationale plutôt que dans la dimension sociale ? Xénia Chrysochoou émet l'hypothèse suivante : le fait d'espérer une ascension sociale (par exemple, devenir propriétaire de son logement ou constituer un patrimoine à transmettre à ses enfants) freine le développement d'une solidarité au sein des groupes vulnérables et crée des solidarités avec des classes sociales dont on ne fait pas (et dont on ne fera probablement jamais) partie. Si tel est le cas, qu'est-ce que les milieux de défense des migrant-e-s pourraient retirer d'une telle analyse ? Peut-être qu'il faudrait reléguer au second plan la dénonciation des tendances xénophobes pour se concentrer sur la création de solidarités concrètes entre groupes sociaux aux intérêts objectivement communs.

Berlin est là pour nous le rappeler : les murs tuent. Mais les murs tombent.

Marie Houriet

CCSI

Droits des migrants, 40 ans de lutte

Le 10 octobre dernier, le CCSI avait donné rendez-vous à ses sympathisant-e-s pour saluer quatre décennies d'engagement. Militant-e-s de la première heure, membres, proches, consultant-e-s, 400 personnes ont répondu à l'invitation. Parmi les temps forts, la présentation de *Paroles Migrantes*, un recueil de témoignages de consultant-e-s du CCSI. Extraits.

Je me disais : "Mon travail est de garder un enfant, alors que je ne peux m'occuper des miens". Quand ils sont finalement arrivés, cela a été un moment inoubliable. Merci aux enseignants et à toutes ces personnes qui travaillent avec l'école, car elles ont joué un rôle très important dans le développement de mes enfants.

Tout est difficile et compliqué, mais la volonté de lutter pour une vie meilleure pour nous et nos enfants est plus forte que tout. Très lentement, nous nous adaptons et nos enfants se sentent comme s'ils étaient dans leur pays d'origine. Pour eux, c'est leur pays.

J'aime l'ambiance alternative du quartier des Grottes et de Carouge, la multiculturalité. Genève est une ville à laquelle on s'attache à mesure que l'on y passe du temps.

Cela me fend le cœur de voir mes enfants vivre dans un logement pareil, Nous payons 1900 francs pour un studio de 20 m2. Nous sommes sept - trois adultes et quatre enfants.

Ma reconnaissance va à cette association, le CCSI, qui est comme ma maison. C'est ainsi que je le ressens, elle est d'une gentillesse unique pour appuyer les familles.

Festival de films

Fin octobre, le CCSI poursuivait avec cinq jours de projections sur le thème de la migration.

Lo Stagionale, un classique, a inauguré le festival devant un parterre de 150 personnes. Lors de la table ronde qui a suivi, trois membres d'exécutifs issus de la migration ont évoqué leur parcours. Si Antonio Hodgers a toujours eu conscience de son statut d'étranger, cela tenait à l'incertitude liée au statut de la famille : un refus de la demande d'asile était possible, et un départ toujours à envisager durant les premières années de séjour. Paysage tout autre pour Sandrine Salerno : entourée au Lignon de secundas et secundos, elle ne s'est jamais pensée en tant qu'immigrée durant l'enfance. Ce n'est que plus tard, une fois coordinatrice du CCSI, qu'elle a "relu" l'histoire familiale sous cet angle. Chez Beatriz de Candolle, prise de conscience également à l'âge adulte : relativement protégée dans un internat jusqu'à 18 ans, elle est confrontée aux lois migratoires au moment d'entrer à l'université, où on lui signifie d'emblée qu'elle devra quitter le pays dès ses études achevées. Rosita Fibbi a évoqué quant à elle les études sur le rôle du conflit. Il est en effet précieux de se rappeler que le conflit, au-delà de ses aspects immédiats parfois douloureux, remet en cause les systèmes existants et permet ainsi leur nécessaire adaptation à une réalité en perpétuel changement. Il en va de même pour les tensions politiques qui surgissent suite à la migration.

Certains films ont été présentés lors de séances scolaires (plus de 350 élèves au total) et un concours *Un tweet contre le racisme* a été organisé. Un jury départagera les meilleures propositions et les prix seront remis lors de la semaine contre le racisme 2015.

Le 31 janvier 2015 aura lieu la première du film **Mémoire de l'Action Immigrée**, qui retrace les différents combats du CCSI au travers de plusieurs personnalités. La projection s'inscrit dans la 7^{ème} édition de *Mémoires blessées*, au Théâtre Saint-Gervais. Les détails suivront !

Droits humains, 40 ans de protection

Le 28 novembre 1974, la Suisse ratifiait la Convention Européenne des Droits de l'Homme (CEDH). Or la tension entre démocratie directe et droits humains n'a cessé de croître ces dernières années, comme on a pu le voir au sujet du renvoi des criminels étrangers ou le lancement de l'initiative *Le droit suisse prime le droit étranger*, avec laquelle l'UDC compte se profiler pour les élections fédérales de 2015.

La CEDH offre une double protection. En la ratifiant, la Suisse s'est engagée à mettre en œuvre le standard minimal européen, les droits humains étant ancrés comme droits fondamentaux dans la législation et la jurisprudence. Par ailleurs, la CEDH permet à chaque individu des 47 pays membres du Conseil de l'Europe de porter plainte devant la Cour européenne des Droits de l'Homme de Strasbourg en cas violation de ses droits par un Etat contractant.

C'est ainsi qu'au début de ce mois, la CEDH a intimé à la Suisse de ne pas expulser une famille afghane et ses six enfants vers l'Italie avant de s'être assurée que les garanties d'un accueil digne y seraient remplies.

Deux nouveaux acteurs institutionnels

La Suisse n'a pas de tribunal national pour protéger les droits fondamentaux dans notre Constitution, celle-ci pouvant être à tout moment modifiée via des initiatives populaires, et ce même lorsque les nouvelles dispositions contreviennent aux droits fondamentaux. Afin de contrer ces attaques, le groupe de travail de la Plateforme Droits humains des ONG s'est constitué en association, l'Association Dialogue CEDH¹. Cette

dernière lancera fin novembre une campagne en faveur du renforcement de la protection des droits fondamentaux en Suisse – campagne à laquelle le CCSI prendra part.

Par ailleurs, le Centre Social Protestant a également créé une nouvelle entité, le Centre Suisse pour la Défense des Droits des Migrants (CSDM²). La mission de cette association est de défendre les droits des migrants et des requérants d'asile auprès des instances internationales, principalement la Cour européenne des droits de l'Homme et le Comité des Nations Unies contre la Torture. Le CCSI se réjouit de pouvoir compter sur un partenaire spécialisé dans ce domaine juridique très pointu.

Nouvelle Loi sur la Nationalité

Comme indiqué dans le CCSI-Info de juillet, la révision totale de la Loi sur la Nationalité a été approuvée par le parlement. Le délai référendaire étant échu, le Conseil Fédéral doit fixer la date d'entrée en vigueur, probablement fin 2016. Compte tenu des durcissements annoncés, il est recommandé aux personnes qui souhaitent se naturaliser d'initier les démarches encore en 2015. Le CCSI se tient à disposition pour vous renseigner sur la question.

Droits politiques : un petit pas en avant

En votation populaire, le Jura a octroyé le droit d'éligibilité dans les exécutifs communaux (sauf pour la fonction de maire) aux étrangères et étrangers vivant en Suisse depuis 10 ans. Un petit pas pour les droits politiques, mais ne boudons pas notre plaisir !

¹ Association Dialogue CEDH c/o Andrea Huber 078 775 86 80
Une partie de cet article est tirée de l'Appel lancé par l'association.
www.humanrights.ch/fr/droits-humains-suisse/acteurs/plateforme-ong/dialogue-cedh/

² Voir leur site internet : www.centre-csdm.org

Remettre des acquis sur le métier

Suite à l'introduction du numéro AVS à 13 chiffres sur les cartes d'assurances, le CCSI a rencontré d'importantes difficultés pour faire valoir le **droit au subside** des personnes sans autorisation de séjour. Celles-ci n'ayant la plupart du temps pas de numéro AVS, il incombe à l'assureur maladie de faire le nécessaire pour leur en attribuer un. Certaines caisses rechignant à effectuer la démarche, le processus d'enregistrement administratif s'est grippé, faisant obstacle à la délivrance du subside. Durant des mois, les factures de primes ont continué d'arriver à des familles dans l'incapacité de payer et indûment confrontées aux procédures de recouvrement. Tout en faisant le nécessaire pour les défendre individuellement, le CCSI a interpellé les instances concernées, d'Helsana (qui s'est distingué par des cartes d'assurance "spécial sans-papiers"... en carton !) au Service de l'Assurance Maladie et à l'Office Fédéral des Assurances Sociales en passant par des parlementaires. La Conseillère d'État Liliane Maury Pasquier a déposé une interpellation à l'intention du Conseil Fédéral. Après des mois d'efforts, la situation s'est enfin débloquée.

D'autre part, le CCSI a appris qu'une quarantaine de jeunes migrant-e-s sont actuellement en attente d'être scolarisés, faute de place disponible. L'ACPO (Service d'Accueil du Post-Obligatoire) cherche activement des solutions afin que le **droit à l'éducation** de ces adolescent-e-s se traduise par leur intégration sans délai dans une classe adéquate.

La Ville de Genève affirme sa diversité

Le Conseil administratif de la Ville de Genève a adopté dernièrement une nouvelle politique de la diversité. Cohésion sociale, valorisation de la pluralité et lutte contre les discriminations sont les objectifs de ce programme décliné en six axes stratégiques. Par ce biais, Genève entend affirmer et défendre l'égalité de traitement envers ses résidentes et résidents, indépendamment de critères qui peuvent être source de discriminations : genre, origine, religion, orientation sexuelle, durée de séjour, état de santé. La Ville veut ainsi souligner le dynamisme issu de l'hétérogénéité du tissu social, avec la volonté de créer un sentiment d'appartenance chez chaque membre de la communauté et d'encourager la participation citoyenne sous toutes ses formes.

Le CCSI se réjouit de cette initiative. Face au contexte que nous connaissons, il est en effet indispensable d'instaurer un changement de cap dans le rapport que la Suisse entretient avec les différentes composantes de sa population, en particulier les personnes migrantes. Tout en souhaitant que des moyens soient consentis pour soutenir cette politique volontariste, il salue le fait de donner un cadre qui affirme des choix de société intégrateurs, et espère que la Ville de Genève saisira l'occasion de promouvoir sa vision auprès des instances où elle est représentée, qu'il s'agisse de l'Association des Communes Genevoises, de l'Union des Villes Suisses ou de la Conférence Tripartite sur les Agglomérations.

À l'occasion de son 40^{ème} anniversaire, le Centre de Contact a souhaité accroître sa visibilité et élargir l'appui dont il bénéficie dans la population. À travers la création d'un **Cercle des ami-e-s du CCSI**, plusieurs personnalités ont ainsi accepté de mettre leur notoriété au service de la cause défendue par le Centre de Contact : M. Alain Bolle, M. Patrick Chappatte, Mme Ruth Dreifuss, Mme Denise Efionayi-Mäder, M. Dominique Froidevaux, M. André Langaney, M. Jean-Bernard Waeber. Nous les remercions chaleureusement et nous réjouissons de ce nouveau soutien à la défense des droits des migrant-e-s.